



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-63468>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-63468**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Ville de Villiers-le-Bel

Adresse : 32 rue de la République, 95400 Villiers-le-Bel

Coordonnées :

Courriel : Marchespublics@ville-villiers-le-bel.fr

Adresse internet : <https://marchespublics2.ville-villiers-le-bel.fr>

Point(s) de contact : Marches publics

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics2.ville-villiers-le-bel.fr>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FR108

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://marchespublics2.ville-villiers-le-bel.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Nom officiel : Ville de Villiers-le-Bel

Point(s) de contact : Marches publics

Coordonnées :

Courriel : Marchespublics@ville-villiers-le-bel.fr

Adresse internet : <https://marchespublics2.ville-villiers-le-bel.fr>

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics2.ville-villiers-le-bel.fr>

Code NUTS : FR108

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

Par voie électronique via : <https://marchespublics2.ville-villiers-le-bel.fr>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Délégation de service public portant sur l'exploitation et la gestion du marché d'approvisionnement

CPV - Objet principal : 79956000

Type de marché : Services

Description succincte : Délégation de service public portant sur l'exploitation et la gestion du marché d'approvisionnement

Valeur totale estimée (hors TVA) : 450000 euros

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 79956000

CPV - Objet principal : 79993100

CPV - Objet principal : 55900000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR108

Lieu principal d'exécution ou de livraison : PPlace du marché 95400 Villiers-le-Bel

Description des prestations : Dans le cadre de la délégation de service public portant sur l'exploitation et la gestion du marché d'approvisionnement de la ville, le délégataire aura notamment la charge de: - La gestion administrative et financière du service public délégué - L'exploitation du marché d'approvisionnement -Le maintien en parfait état de fonctionnement du service -Un devoir général de conseil envers la Collectivité

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Valeur estimée (hors TVA) : 450000 euros

Durée de la concession : 60 mois à compter de la notification du marché.

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Informations complémentaires : Visite du marché libre et conseillée sur les jours et heures de tenue des séances: les mardis et vendredis de 14h à 20h. Questions à formuler au plus tard le 18 juin 2024 avant 16h à: <https://marchespublics2.ville-villiers-le-bel.fr>. Réponses déposées et accessibles au plus tard 9 jours calendaires avant la date limite de remise mentionnée au RC

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : La description complète est indiquée au RC. 1. Lettre de candidature datée signée par une personne habilitée précisant l'identification de l'Autorité délégante, l'objet de la consultation et l'identité du candidat. En cas de groupement, cette lettre de candidature devra préciser l'identité de l'ensemble des membres du groupement, la forme du groupement et la répartition des prestations. 2. Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat, avec le numéro unique d'identification du candidat (ou de chaque membre du groupement le cas échéant) délivré par l'INSEE 3. Conformément à l'article R. 3123-16 du CCP, déclaration sur l'honneur du candidat (ou, en cas de groupement, de chacun des membres du groupement candidat) attestant : Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de délégation (articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du CCP) ; Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés aux articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts. 4. Conformément aux dispositions de l'article R. 3123-17 du CCP, le candidat (ou, en cas de groupement, chacun des membres du groupement candidat) doit produire tout document attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion

de la participation à la procédure de passation des contrats de délégation. Conformément aux dispositions de l'article R. 3123- 18 du CCP, pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues à l'article L. 3123-2 du CCP, le candidat produit un certificat délivré par les administrations et organismes compétents. 5. Un document justifiant du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés définie aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail.

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : La description complète est indiquée au RC. 1. Lettre de

candidature datée signée par une personne habilitée précisant l'identification de l'Autorité délégante, l'objet de la consultation et l'identité du candidat. En cas de groupement, cette lettre de candidature devra préciser l'identité de l'ensemble des membres du groupement, la forme du groupement et la répartition des prestations. 2. Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat, avec le numéro unique d'identification du candidat (ou de chaque membre du groupement le cas échéant) délivré par l'INSEE 3. Conformément à l'article R. 3123-16 du CCP, déclaration sur l'honneur du candidat (ou, en cas de groupement, de chacun des membres du groupement candidat) attestant : Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de délégation (articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du CCP) ; Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés aux articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts. 4. Conformément aux dispositions de l'article R. 3123-17 du CCP, le candidat (ou, en cas de groupement, chacun des membres du groupement candidat) doit produire tout document attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de délégation. Conformément aux dispositions de l'article R. 3123- 18 du CCP, pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues à l'article L. 3123-2 du CCP, le candidat produit un certificat délivré par les administrations et organismes compétents. 5. Un document justifiant du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés définie aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail.

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Informations sur les concessions réservées :

Marché non réservé

Conditions liées à la concession :

Conditions d'exécution de la concession : Le délégataire assurera l'exploitation et la gestion du marché d'approvisionnement à ses risques et périls et dans les conditions prévues au projet de contrat

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Informations sur les échanges électronique :

La facturation en ligne sera acceptée

Le paiement en ligne sera utilisé

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Adresse : 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise cedex, 95027 Cergy-pontoise

Coordonnées :

Courriel : Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Adresse internet : <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Adresse : 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise cedex, 95027 Cergy-pontoise

Coordonnées :

Courriel : Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Adresse internet : <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/05/2024